



G L A T F E L T E R

FICHE SIGNALÉTIQUE

Section 1- IDENTIFICATION DE PRODUIT ET COMPAGNIE

Code des FDS: 3100-016F

Renseignements sur le fabricant

P. H. Glatfelter Company
Printing and Carbonless Papers Division
232 East 8th Street
Chillicothe, Ohio 45601

Téléphone: 740-772-3111

No de téléphone d'urgence : 800-424-9300 CHEMTREC®

Nom du produit: Agent de détection de dommage

Synonymes

Agent de détection de dommage CB

Usage du produit

Aérosol pour détecter les micro-capsules endommagées sur le papier autocopiant.

Remarques générales

NOTE : Les numéros de téléphone d'urgence ne doivent être utilisés que dans le cas d'urgences chimiques comprenant déversement, fuite, incendie, exposition ou accident mettant en jeu des produits chimiques. Toutes les questions autres qu'en cas d'urgence doivent être adressées au service à la clientèle.

Section 2 – RISQUES IDENTIFICATION

Description générale des risques

- * Le produit est un transparent aérosol liquide avec un odeur de solvant.
- * Le liquide et les vapeurs sont extrêmement inflammables.
- * La vapeur peut provoquer un incendie instantané.
- * Ne pas perforer - contenu sous pression.
- * Liquide peut être nocif s'il est inhalé ou avalé.
- * Risque de provoquer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires.

POTENTIEL EFFETS DE SANTÉ

inhalation

Peut être nocif si inhalé. Les symptômes peuvent inclure irritation des voies respiratoires, céphalée, étourdissement, désordre, hallucinations, une faiblesse musculaire, nausée, et d'autres signes de dépression du système nerveux central. L'exposition prolongée ou répétée peut causer Dommage au système nerveux central, l'échec de vision, perte auditive, effets sur le système respiratoire, et mort. L'accumulation de vapeurs peut causer l'asphyxie sans avertissement.

peau

Risque de provoquer une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure : rougeur, prurit, dessèchement grave et fissures Une exposition prolongée ou répétée de la peau risque de provoquer une dermatite en raison de la délipidation de la peau.

oeil

Risque de provoquer une irritation des yeux. Les symptômes d'irritation peuvent inclure : sensation de brûlure, larmolement, rougeur et gonflement.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Agent de détection de dommage

MSDS ID: 3100-016F

ingestion

L'exposition par ingestion n'est pas susceptible de se produire dans des conditions d'utilisation industrielle normales.

Troubles de santé susceptibles de s'aggraver suite à une exposition

Les maladies respiratoires chroniques, cardiaques ou neurologiques risquent d'être aggravées par une exposition répétée.

Section 3- COMPOSITION / INFORMATION SUR INGRÉDIENTS

CAS	Composant	pour cent
108-88-3	Toluène	65-75
106-97-8	Butane	10-20
74-98-6	Propane liquéfie	10-20
Secret commercial	Résine phénolique	1-5

Renseignements sur les ingrédients / Renseignements sur les ingrédients inoffensifs

Ce produit contient des composant (s) identifié comme un secret commercial Glatfelter. Cette information sera mis à la disposition des professionnels de santé qualifiés en cas de besoin.

Ce matériau est un produit contrôlé en vertu des règlements du WHMIS au Canada.

Section 4 - Premiers soins

inhalation

Faire sortir la victime à l'air frais. En cas d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficulté à respirer, administrer de l'oxygène (par un personnel qualifié uniquement). Contacter un médecin.

peau

Enlever tout vêtement contaminé. Laver la peau au savon et rincer abondamment à l'eau. Contacter un médecin en cas d'apparition d'irritation ou de tout autre symptôme. Laver les vêtements avant toute réutilisation ou jeter de manière adéquate.

yeux

Vérifier tout d'abord si la victime porte des lentilles de contact, si c'est le cas, les enlever. Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau ou avec une solution saline normale pendant au moins 15 minutes tout en gardant les paupières ouvertes. En cas d'apparition ou de persistance de symptômes tels que rougeur ou irritation, consulter immédiatement un médecin. Ne mettre aucun médicament dans les yeux de la victime sauf instruction contraire donnée par un médecin.

ingestion

En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissement. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui a perdu connaissance. Si la victime a perdu connaissance, conserver la voie d'air ouverte et allonger la victime sur son flanc, la tête étant plus basse que le corps.

Note au Médecin

Ce produit contient un ingrédient qui risque d'aggraver des troubles rénaux et respiratoires pré-existants.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Agent de détection de dommage

MSDS ID: 3100-016F

Section 5 - Mesures de lutte contre le feu

Risques généraux d'incendie

Ce produit est un liquide aérosol extrêmement inflammable. NE PAS VAPORISER À PROXIMITÉ DE FLAMMES NUES. Conserver à l'écart de toute source de chaleur, de matériel électrique et d'étincelles. Le contenu de la bombe est extrêmement inflammable et sous pression. Toute exposition à la lumière directe du soleil ou à des températures supérieures à 48 °C (120 °F) risque de faire éclater les bombes. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses ; les vapeurs peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

Produits dangereux résultant de la combustion

Les produits dangereux résultant de la combustion incluent : fumée noire et fumées toxiques de dioxyde de carbone et monoxyde de carbone.

Moyens d'extinction

Utiliser de la poudre extinctrice, de la mousse antialcool ou du dioxyde de carbone. L'eau risque d'être inefficace en tant qu'agent extincteur mais elle doit être utilisée pour garder froids les conteneurs exposés au feu pour éviter tout dépôt et toute éventuelle inflammation spontanée ou explosion lors d'une exposition à une source de chaleur extrême. Des lances à brouillard sont préférables si on utilise de l'eau.

Matériel d'extinction du feu / Instructions

Garder les personnes dont la présence est inutile à l'écart ; isoler la zone dangereuse et en interdire l'entrée. Enlever les conteneurs exposés à l'incendie dans la mesure du possible, autrement, les refroidir sur le côté en les pulvérisant d'eau. L'équipement d'urgence dont un appareil respiratoire autonome (ARA) et une tenue de feu complète de protection contre l'incendie doit être porté par les pompiers.

Section 6 - Procédures en cas de déversement

Procédures d'évacuation

Fermez région. Eloigner le personnel inutile.

Procédures de confinement

Isoler la zone de déversement. éliminer toutes les sources de chaleur et d'inflammation. Aérer la zone de déversement et isoler la zone.

Procédures de nettoyage

Absorber les petits déversements à l'aide d'un matériau inerte (par ex. essuie-tout, coussins de contrôle de déversement, substance particulaire absorbante). Ramasser le matériau pour récupération ou couvrir d'un matériau absorbant inerte. Ramasser le matériau absorbé et le placer dans un conteneur adéquat à l'évacuation. Dans le cas d'un déversement important, contenir par digue de sable séché, barrages absorbants ou autres matériaux absorbants. Lors du nettoyage de tout déversement, porter un équipement de protection personnel approprié dont des lunettes de protection contre les projections liquides et des gants de protection contre les agents chimiques (voir Section 8).

Procédures spéciales

Reportez-vous à des Mesures d'Urgence, Nombre Guide 126 pour des informations supplémentaires.

Section 7 - Manutention et entreposage

Procédures de manutention

Ne pas manipuler à proximité de flammes nues, de sources de chaleur, d'étincelles ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser dans un endroit bien aéré. Les vapeurs peuvent s'accumuler et s'enflammer. Éviter de respirer vapeurs ou brouillards. Ne pas perforer - contenu sous pression. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Agent de détection de dommage

MSDS ID: 3100-016F

Procédures d'entreposage

Conserver les conteneurs fermés quand ils ne sont pas utilisés. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des matériaux incompatibles (voir Section 10). Entreposer à température ambiante et à l'abri de la lumière directe du soleil. NE PAS entreposer à proximité de flammes nues ou de toute autre source d'inflammation.

***Section 8 - EXPOSITION CONTRÔLES / PROTECTION PERSONNEL ***

Directives relative à l'exposition

Ni l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists ou dans les provinces du Canada ont élaboré des limites d'exposition pour ce produit. Cependant, les directives d'exposition suivantes existent pour des ingrédients du produit.

Limites d'exposition des ingrédients

Toluène (108-88-3)

ACGIH: 20 ppm TWA
NIOSH: 100 ppm TWA; 375 mg/m³ TWA
150 ppm STEL; 560 mg/m³ STEL
Alberta: 50 ppm TWA; 188 mg/m³ TWA
Colombie-Britannique: 20 ppm TWA
Manitoba: 20 ppm TWA
Nouveau-Brunswick: 50 ppm TWA; 188 mg/m³ TWA
Peau – susceptible d'absorption cutanée
Territoires NO: 100 ppm TWA; 375 mg/m³ TWA
150 ppm STEL; 560 mg/m³ STEL
Notation Notation pour la peau
Nouvelle-Écosse: 20 ppm TWA
Nunavut: 100 ppm TWA; 375 mg/m³ TWA
150 ppm STEL; 560 mg/m³ STEL
Notation pour la peau
Ontario: 20 ppm TWA
Québec: 50 ppm TWAEV; 188 mg/m³ TWAEV
Désignation pour la peau
Saskatchewan: 50 ppm TWA
60 ppm STEL
Potentiellement nocif après absorption par la peau ou les muqueuses
Yukon: 100 ppm TWA; 375 mg/m³ TWA
150 ppm STEL; 560 mg/m³ STEL
Notation pour la peau

Butane (106-97-8)

ACGIH: 1000 ppm TWA
NIOSH: 800 ppm TWA; 1900 mg/m³ TWA
Alberta: 1000 ppm TWA
Colombie-Britannique: 600 ppm TWA
750 ppm STEL
Manitoba: 1000 ppm TWA
Nouveau-Brunswick: 800 ppm TWA; 1900 mg/m³ TWA
Territoires NO: 800 ppm TWA; 1901 mg/m³ TWA
1000 ppm STEL; 2576 mg/m³ STEL
Nouvelle-Écosse: 1000 ppm TWA
Nunavut: 800 ppm TWA; 1901 mg/m³ TWA
1000 ppm STEL; 2576 mg/m³ STEL
Ontario: 800 ppm TWA
Québec: 800 ppm TWAEV; 1900 mg/m³ TWAEV
Saskatchewan: 1000 ppm TWA
1250 ppm STEL
Yukon: 600 ppm TWA; 1400 mg/m³ TWA
750 ppm STEL; 1600 mg/m³ STEL

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Agent de détection de dommage

MSDS ID: 3100-016F

Propane liquéfie (74-98-6)

ACGIH:	1000 ppm TWA
NIOSH:	1000 ppm TWA; 1800 mg/m3 TWA
Alberta:	1000 ppm TWA
Colombie-Britannique:	1000 ppm TWA
Manitoba:	1000 ppm TWA
Nouveau-Brunswick:	Asphyxiant Simple
Nouvelle-Écosse:	1000 ppm TWA
Ontario:	1000 ppm TWA
Québec:	1000 ppm TWAEV; 1800 mg/m3 TWAEV
Saskatchewan:	1000 ppm TWA 1250 ppm STEL
Yukon:	Asphyxiant simple

Mesures d'ingénierie

Une aération d'évacuation locale et/ou générale adéquate ou tout autre contrôle technique pour garder les concentrations aérogènes en-dessous des limites d'exposition.

QUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

Yeux / Visage Protection

Utilisation recommandée de lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux de protection ou de coques étanches.

Protection de la Peau

Non requis pour l'application normale de produits aérosols où un contact minime avec la peau est prévu. Pour tout contact prolongé ou répété, porter des gants résistants aux produits chimiques et imperméables (le port de gants en polyalcool de vinyle ou Viton est recommandé). Le client est responsable de décider de l'adaptabilité des gants pour le milieu de travail et les autres solvants ou produits chimiques auxquels l'employé risque normalement d'être exposé. Remplacer les gants aux premiers signes de détérioration (durcissement, fissuration, ramollissement ou gonflement).

Protection Respiratoire

Une protection respiratoire n'est normalement pas requise. Si les niveaux de contaminant aérogène risquent d'excéder les limites d'exposition recommandées, le port d'une protection respiratoire approuvée par NIOSH pour les niveaux d'exposition des employés est recommandé. Un programme de protection respiratoire qui répond aux exigences des normes OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.1 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail garantissent une utilisation de respirateur.

* * *Section 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUE ET CHIMIQUE* * *

Etat physique:	liquide	Apparence:	transparent liquide
Couleur:	incolore	Forme Physique:	aérosol
Odeur:	odeur de solvant	Seuil d'Odeur:	Pas disponible
pH:	Pas disponible	Point de fusion:	Pas disponible
Point d'ébullition:	<0 °F	Décomposition:	Pas disponible
Point d'éclair:	<0 °F (Tag en vase clos)	Taux d'évaporation:	Pas disponible
Classe Inflammabilité OSHA:	Inflammable	LEL :	1.0 (propulseur)
UEL :	9.5 (propulseur)	Tension de vapeur:	760 mmHg
Densité Vapeur (air=1):	>1	Densité:	Pas disponible
Spécifique Gravité (eau=1):	0.74	Solubilité d'Eau:	Pas disponible
Coeff. Eau/Huile Dist :	Pas disponible	Inflammation spontanée:	Pas disponible
Viscosité:	Pas disponible	Volatilité :	Pas disponible
Volatilité par Volume:	100 % @ 70 °F	Volatilité par Pesanteur :	99.4 %

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Agent de détection de dommage

MSDS ID: 3100-016F

Section 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions d'utilisation normales.

Conditions à Éviter

Viter toute source de chaleur, les températures élevées, la pression, le choc mécanique, les incompatibles ou autres conditions qui risquent de provoquer une situation dangereuse.

Incompatibilités

Les ingrédients de ce produit sont incompatibles avec de forts agents oxydants.

Décomposition dangereuse

Les produits de décomposition dangereuse incluent : fumée noire et vapeurs toxiques de dioxyde de carbone et monoxyde de carbone.

Polymérisation dangereuse

Une polymérisation dangereuse n'a pas été signalée dans des conditions de températures et pressions normales.

Section 11 - Propriétés toxicologiques

Toxicité aiguë et chronique

Le produit risque de provoquer une irritation des voies respiratoires, des yeux et de la peau. Le toluène risque d'être lentement absorbé par la peau. Toute exposition au toluène à des niveaux de 100-200 ppm risque de provoquer un changement dans l'activité motrice, des tests psychophysiologiques, des hallucinations, des modifications sanguines, un comportement antipsychotique et des effets sur le système nerveux central. Toute exposition prolongée ou répétée au toluène liquide risque de provoquer un dessèchement de la peau ou une dermatite. Toute surexposition au toluène risque également de provoquer : perte de vision et d'ouïe, troubles respiratoires, hypertrophie du foie, sensibilisation cardiaque et crises d'épilepsie. Toute accumulation de vapeurs de butane et de propane risque de provoquer une asphyxie sans avertissement, produisant étourdissement et somnolence. Dans une étude sur l'irritation des yeux chez les lapins, on n'a pas trouvé que la résine phénolique était un irritant primaire des yeux. Dans une étude sur l'irritation de la peau chez les lapins, on n'a pas trouvé que la résine phénolique était un irritant cutané primaire (indice d'irritation primaire de 0,04). La résine phénolique n'a pas provoqué de sensibilisation cutanée chez les cochons d'Inde dans un test épicutané fermé. Plusieurs études toxicologiques concernant la résine phénolique sont comme suit :

Inhalation, rat, CL 50 = > 5 g/m³ (4 h) ;
CUTANÉ, lapin, DL 50 = > 2 000 mg/kg ;
Oral, rat, DL 50 = > 5 000 mg/kg

Analyse des ingrédients - DL50/CL50

Les composants de ce matériel ont été révisés dans des sources variés et les suivants points finals sélectionnés sont publiés:

Toluène (108-88-3)

Inhalation CL50: rat 12.5 mg/L 4 h; Inhalation CL50: rat >26700 ppm 1 h; LD50 Oral rat 636 mg/kg; Dermique LD50 lapin 8390 mg/kg; Dermique LD50 rat 12124 mg/kg

Butane (106-97-8)

Inhalation CL50: rat 658 mg/L 4 h

Propane liquefie (74-98-6)

Inhalation CL50: rat 658 mg/L 4 h

Cancérogénicité

Aucune information disponible pour le produit. Des résultats d'étude contradictoires concernant le potentiel cancérogène ont été communiqués ; néanmoins, en l'absence de contamination au benzène, il est peut probable que l'exposition au toluène seule soit cancérigène.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Agent de détection de dommage

MSDS ID: 3100-016F

Renseignements relatifs aux différents ingrédients

Toluène (108-88-3)

CIRC: Monographie 71 [1999]; Monographie 47 [1989] (Groupe 3 (n'est pas classifié))

ACGIH: A4 - N'est pas Classifier comme un Carcinogène Humain

Neurotoxicité

Aucune information n'est disponible pour ce produit. Le toluène risque de provoquer une dépression du système nerveux central. Toute exposition répétée au toluène possède un effet cumulatif sur le système nerveux. Les effets neurologiques de toute exposition chronique à des niveaux élevés de toluène avance progressivement à un état irréversible. En dehors des effets sur le comportement et l'intelligence, on a également noté une dégénération du nerf optique et une surdité nerveuse dans le cas d'une exposition excessive.

Mutagénicité

Aucune information n'est disponible pour ce produit. Le toluène ne s'est pas révélé mutagène dans l'analyse d'Ames Salmonella/microsome. Les résultats des analyses chromosomiques ont été variables. L'échange de chromatides sœurs in vitro et les aberrations chromosomiques utilisant des lymphocytes humains ont été à la fois positifs et négatifs.

Tératogénicité

Aucune information n'est disponible pour ce produit. Les femmes exposées au toluène en travail de laboratoire avaient approximativement 5 fois plus de risques d'avortements spontanés, sans augmentation de malformations congénitales. Tout abus intentionnel et délibéré de toluène a produit des malformations congénitales qui incluent : microcéphalie, anomalies du SNC et anomalies faciales, ainsi que troubles de croissance. Le spectre de malformations chez les enfants de femmes qui ont abusé de toluène et d'autres solvants a été appelé Fetal Solvent Syndrome (Syndrome fœtal des solvants). Plusieurs études chez les animaux, en utilisant des rats, des souris et des lapins ont montré que l'exposition au toluène pendant la gestation avait provoqué : fœtotoxicité, transformations biochimiques/modifications du comportement et effets de développement.

Données Additionnels

Aucune information épidémiologique est disponible pour ce produit.

* * *Section 12 - Données écologiques* * *

Ecotoxicité

Aucune information n'est disponible sur l'écotoxicité de ce produit.

Composant Analyse - Toxicité Aquatique

Toluène (108-88-3)

Poisson: 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 15.22-19.05 mg/L [coule à travers] (1 day old); 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 12.6 mg/L [statique]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 5.89-7.81 mg/L [coule à travers]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 14.1-17.16 mg/L [statique]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 5.8 mg/L [semi-statique]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 11.0-15.0 mg/L [statique]; 96 Hr LC50 Oryzias latipes: 54 mg/L [statique]; 96 Hr LC50 Poecilia reticulata: 28.2 mg/L [semi-statique]; 96 Hr LC50 Poecilia reticulata: 50.87-70.34 mg/L [statique]

Algues: 96 Hr EC50 Pseudokirchneriella subcapitata: >433 mg/L; 72 Hr EC50 Pseudokirchneriella subcapitata: 12.5 mg/L [statique]

Invertébré: 48 Hr EC50 Daphnia magna: 5.46 - 9.83 mg/L [statique]; 48 Hr EC50 Daphnia magna: 11.5 mg/L

Devenir dans l'environnement

Pas de données disponibles pour ce produit

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Agent de détection de dommage

MSDS ID: 3100-016F

Section 13 - Élimination des résidus

Nombre Nord-Américaine des Déchets et les Descriptions

Ce produit est connu pour être un déchet dangereux selon les réglementations RCRA et Canadienne Les administrations provinciales utilisent divers règlements sur le contrôle des déchets dangereux et le Transport des Marchandises Dangereuses Loi de définir les déchets dangereux et des emballages appropriés, les rapports, stockage et transport. L'utilisation, le mélange ou la transformation de ce matériau peut modifier ce produit. Contactez les autorités fédérales, provinciales/étatiques et locales afin de générer ou transporter des déchets liés à ce produit pour assurer les matériaux sont manipulés correctement et répondent à tous les critères pour l'élimination des déchets dangereux.

Numéros de Déchet des Composants - Canada

Toluène (108-88-3)

Annexe 5: 100.0 mg/kg

Annexe 7 Section 2: U220

Numéros de Déchet des Composants - RCRA

Toluène (108-88-3)

U Séries: numéro de déchet U220

Instructions relatives à l'élimination des résidus

NE PAS perforer ni incinérer. Évacuer conformément aux réglementations locales, d'état et fédérales.

Section 14 - INFORMATION TRANSPORT

Information TMD

Appellation réglementaire: Aérosols, inflammables

UN #: UN1950 Classe de risques: 2.1 Classe d'emballages: None

Étiquette(s) de transport requise(s): 2.1

Information DOT (É.-U.)

Appellation réglementaire: Aérosols, inflammables

UN/NA#: UN1950 Classe de risques: 2.1 Classe d'emballages: None

Étiquette(s) de transport requise(s): 2.1

Info. Additionnel : Restrictions spéciales : La quantité nette maximum est de 75 kg pour les avions de transport de passagers, 150 kg pour les avions de transport de fret. Peut être entreposé « sur pont » ou « sous pont » sur un navire de charge et un navire à passagers. L'arrimage sous pont doit se faire dans un espace mécaniquement ventilé. Entreposer « à l'écart des logements » et « à l'écart de » toute source de chaleur.

Information IATA

Appellation réglementaire: Aérosols, inflammables

UN #: UN1950 Classe de risques: 2.1 Classe d'emballages: None

Étiquette(s) de transport requise(s): 2.1

Avions de passagers et de fret (Instruction d'emballage / Max Quantité nette par paquet): 203 / 75 kg

Avion cargo seulement (Instruction d'emballage / Max Quantité nette par paquet): 203 / 150 kg

Carton doit être 4G si expédié sous emballage 203. Instruction.

Information IMDG

Appellation réglementaire: Aérosols

UN #: UN1950 Classe de risques: 2 Classe d'emballages: None

Étiquette(s) de transport requise(s): 2

Info. Additionnel : MFAG No. tableau: 620

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Agent de détection de dommage

MSDS ID: 3100-016F

Section 15 - Données réglementaires

Informations générales sur les produits

Ce produit a été classifié en considérant les critères du "Controlled Products Regulations (CPR)". La Fiche Signalétique (FS) contient toute l'information requise par le CPR.

Classification SIMDUT

Catégorie B: Matières Inflammables et Combustibles
Section 5: Les Aérosols Inflammables
Catégorie D: Matières Toxiques et Infectieuses
Division 2: Matières Ayant d'Autres Effets Toxiques
Subdivision A: Matières Très Toxiques

Renseignements relatifs aux différents ingrédients - Inventaires

composant	CAS	POUVOIR
Toluène	108-88-3	DSL
Butane	106-97-8	DSL
Propane liquéfie	74-98-6	DSL

Renseignements relatifs aux différents ingrédients - liste de divulgation des ingrédients du SIMDUT (Canada)

Les composants suivants sont identifiés dans la liste Loi Canadienne sur les Produits Dangereux de Divulgation des Ingrédients.

Toluène (108-88-3)

Concentration Minimale: 1 %

Butane (106-97-8)

Concentration Minimale: 1 %

État de l'inventaire

Tous les ingrédients de ce produit sont listés sur la Liste intérieure des substances canadienne (LIS), listés sur la Liste extérieure des substances canadienne (LES), ou sont exempts de la liste. Si un ingrédient n'est pas actuellement listé, une déclaration de substance nouvelle appropriée est déposée auprès de Environmental Canada pendant la période transitionnelle prescrite par le Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles.

Section 16 - Renseignements divers

Evaluations des Risques

[Se reporter à la Section 2 pour plus d'informations étiquette supplémentaire, y compris les organes cibles.]

Une évaluation des dangers n'a pas été développée par la NFPA pour ce produit. Le taux de risque inclus dans cette fiche signalétique a été élaboré à partir de la NFPA et HMIS critères ainsi que le jugement professionnel. Cette information est uniquement destinée à l'usage des personnes formées dans ces systèmes d'évaluation des risques.

Classements HMIS: Santé: 2 Incendie: 4 Réactivité: 0

Degré du danger: 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême * = Danger chronique

Classement des dangers selon la NFPA: Santé: 2 Incendie: 4 Réactivité: 0

Degré du danger: 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Agent de détection de dommage

MSDS ID: 3100-016F

Informations sur l'étiquette

DANGER!

Liquide et vapeur extrêmement inflammables. La vapeur peut provoquer un incendie instantané. Contenu sous pression. Nocif si avalé ou inhalé. Risque de provoquer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires. Contact prolongé ou répété peut causer sécheresse de la peau ou dermatite.

ATTENTION! Contient une substance qui peut provoquer des défauts de naissance à partir de données animales. Contient une substance qui peut provoquer effets sur le système nerveux.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Ne pas perforer ou incinérer le contenant.

Ne pas exposer à des températures supérieures à 120 °F (40 °C).

Laisser le récipient fermé

Utiliser avec une ventilation adéquate seulement.

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver à fond après la manipulation.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. Donner respiration artificielle si ne bouché pas. Si la respiration est difficile, l'oxygène devrait être géré par le personnel qualifié.

En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissement. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui a perdu connaissance. Si la victime a perdu connaissance, conserver la voie d'air ouverte et allonger la victime sur son flanc, la tête étant plus basse que le corps.

En cas de contact, rincer immédiatement les yeux ou la peau avec beaucoup d'eau.

Veuillez consulter un médecin si l'irritation se développe ou persiste. Nettoyer les vêtements contaminés, avant de les réutiliser, ou les éliminer correctement.

En cas d'incendie, utiliser de la poudre chimique, de l'acide carbonique, de l'eau ou de la mousse ordinaire.

Pour plus d'informations, se référer à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) pour ce produit.

Clé / Légende

ACGIH = *American Conference of Governmental Industrial Hygienists* - E.U. (conférence américaine des experts gouvernementaux de l'hygiène du travail). TLV = *Threshold Limit Value* (concentration maximale admissible). NIOSH = *National Institute of Occupational Safety and Health* - E.U. (institut national de sécurité et de santé professionnelles). NTP = *National Toxicology Program* - E.U. (programme toxicologique national). OSHA = *Occupational Safety and Health Administration* - E.U. (administration de sécurité et de santé professionnelles). NFPA = *National Fire Protection Association* - E.U. (association nationale de protection contre le feu) HMIS = *Hazardous Material Information System* - E.U. (système d'information relatif aux matériaux dangereux). CFR = *Code of Federal Regulations* (code des réglementations fédérales des E.U.). CERCLA = L'environnement Complète Réponse, Compensation, et Loi sur la responsabilité. SARA = Superfund Amendments and Reauthorization Act (Loi portant modification et réautorisation du Fonds spécial pour l'environnement). HEPA = *High Efficiency Particulate Air* - E.U. (filtre) air à très haute efficacité.

Préparation Et Information de la Révision

Préparé par P.H. Glatfelter (Glatfelter), d'Impression et Autocopiant Division Papiers, Product Stewardship Centre, 232, 8e Rue Est, Chillicothe, OH 45601.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Agent de détection de dommage

MSDS ID: 3100-016F

L'information et les recommandations présentées dans la fiche signalétique (MSDS) présente sont fournies en toute bonne foi et se basent sur des sources que l'on juge être exactes. AUCUNE GARANTIE D'UTILISATION OU AUTRE N'EST EXPRESSÉMENT FAITE OU IMPLICITE DE CETTE INFORMATION. L'information fournie a trait à ce matériau spécifique et peut ne pas être valide pour ce matériau si celui-ci est utilisé en combinaison avec tout autre matériau ou dans tout autre processus. L'utilisateur est responsable de déterminer de la pertinence de cette information pour ses propres fins particulières.

C'est la fin de la fiche signalétique # 3100-016F